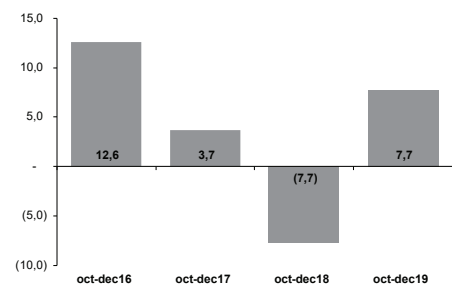


Exercice financier 2019/2020

Résultats du troisième trimestre (1er octobre au 31 décembre 2019)

Air Mauritius affiche des profits de 7,7 millions d'euros (Rs 308 millions) pour le troisième trimestre

Résultats nets (en millions d'euros)



Air Mauritius a annoncé aujourd'hui un bénéfice de 7,7 millions d'euros pour le troisième trimestre de l'exercice 2019/2020. Pour rappel, des pertes de 7,7 millions d'euros avaient été enregistrées pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Ce résultat, obtenu en plein exercice de restructuration et dans un contexte difficile, permet de réduire les pertes affichées pour les premiers six mois. Deux facteurs externes influencent positivement le résultat de ce trimestre. En premier, l'appréciation de l'euro par rapport au dollar US, qui passe de 1,09 au 01 octobre 2019 à 1,12 au 31 décembre 2019 - ce qui permet des gains sur la réévaluation des actifs et des passifs. Deuxièmement, le prix du carburant qui passe d'une moyenne de 75 dollars US le baril Brent à 61,5 dollars US.

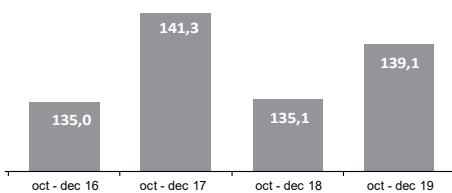
Les fonds propres de la société passent de 58,6 millions d'euros au 31 mars 2019 à 63,1 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Bonne performance opérationnelle

Il est réconfortant de noter que malgré l'assaut, cette année encore, d'opérateurs saisonniers, le nombre de passagers transportés augmente de 2,7%, passant de 468 106 à 480 581 par rapport à l'exercice précédent. Le nombre de sièges offerts demeure stable passant à 617 864. Le taux de remplissage affiche une nette amélioration de 2,9% points pour atteindre 81,3%, ce qui démontre une meilleure utilisation des capacités déployées.

La recette unitaire (yield) demeure stable à 240,1 euros grâce à une meilleure gestion des recettes. Les revenus opérationnels augmentent de 2,9%, passant de 135,1 millions d'euros à 139,1 millions d'euros. Par ailleurs les coûts baissent de 6,5% et passent à 129,4 millions d'euros, principalement dus aux initiatives prises pour contenir les coûts d'exploitation et la baisse du prix du carburant.

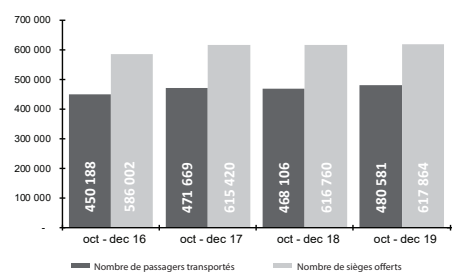
Revenu opérationnel (en millions d'euros)



Résultat des neuf mois au 31 décembre 2019

La bonne performance du troisième trimestre permet d'éponger une partie des pertes des premiers six mois. C'est ainsi que la compagnie affiche un net négatif de 14,9 millions d'euros pour les neuf premiers mois de l'exercice comparé à un net négatif de 25,4 millions d'euros pour la même période de l'exercice précédent. Le nombre de passagers transportés reste stable à 1 325 100 de même que le nombre de sièges offerts à 1 738 346. Le taux de remplissage passe de 79,7% à 81,1%. La recette unitaire reste aussi stable à 232,5 d'euros, de même que les revenus opérationnels à 396,1 millions d'euros. Par ailleurs, les coûts d'exploitation baissent de 5,2% pour atteindre 382,9 millions d'euros.

Nombre de passagers / Sièges offerts



Perspectives

L'épidémie du coronavirus (COVID-19) qui sévit en Chine confirme l'extrême vulnérabilité de l'industrie du tourisme et du transport aérien. La suspension des dessertes de Shanghai et Hong Kong, et le ralentissement noté sur plusieurs marchés en Asie et ailleurs, auront un impact négatif conséquent sur les résultats de l'exercice financier se terminant au 31 mars 2020. La concurrence féroce, y compris des opérateurs saisonniers, la volatilité des taux de change et du prix du carburant représentent des défis majeurs.

C'est dans ce contexte que la compagnie aborde la phase cruciale de l'implémentation de son nouveau modèle économique. Un sous-comité du Conseil d'administration, le *Transformation Steering Committee*, se penche déjà sur les mesures préconisées par les consultants. La première phase de consultations avec les parties prenantes, dont les employés et les partenaires, est déjà bien avancée. La deuxième phase, qui se fait simultanément, concerne l'analyse détaillée des propositions des consultants. La troisième phase devrait déboucher sur les recommandations au Conseil d'administration pour validation. Et la dernière phase sera consacrée à la mise en œuvre du plan et de son suivi.

Le Conseil d'administration souhaite que la première phase du nouveau modèle économique soit déployée dès le prochain exercice financier, soit en avril 2020.